



Cellule Europe Réunion
Agence de Gestion des Initiatives Locales en matière Européenne

RELEVÉ DE CONCLUSIONS *COMITE REGIONAL D'EVALUATION*

Procédure écrite du 30 avril au 15 mai 2026

Conformément au plan d'évaluation du programme INTERREG VI Océan Indien, le Comité est invité à se prononcer sur le cahier des charges de la première évaluation thématique du programme INTERREG VI relative à l'objectif spécifique de la priorité 3, concernant l'éducation, la formation et l'apprentissage (OS 4.2).

Le cahier des charges, communiqué aux membres, indique qu'il s'agit de mettre en perspective cette thématique déjà évaluée au titre du programme 2014-2020 et de tenir compte de l'impact de la crise sanitaire liée au Covid sur les actions de la fin de programme.

La durée de réalisation de l'étude est de 4 mois.

Avis reçus :

- ✓ Par courrier du 06 mai 2026 (annexé au relevé de conclusions), le CESER a communiqué son avis en soulignant son intérêt pour les travaux d'évaluation du programme INTERREG VI. Il lui apparaît essentiel de consolider les dispositifs de suivi et d'analyse permettant de démontrer concrètement les effets des actions financées. Aussi, une attention particulière doit être portée à la qualité et à la fiabilité des indicateurs.
Le CESER insiste sur la nécessité de développer une évaluation qualitative approfondie, reposant sur des méthodes mixtes, telles que prévues dans le cahier des charges. Enfin, le CESER insiste sur l'enjeu de communication et de diffusion des résultats de l'évaluation.
- ✓ Le Conseil départemental, par courriel du 12 mai 2026, ne formule pas d'observations particulières.

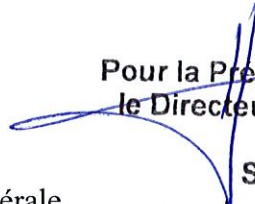
Au regard des avis reçus, le Comité Régional d'Evaluation prend acte des termes du cahier des charges de l'évaluation thématique (éducation, formation et apprentissage) du programme INTERREG VI.

Le directeur général des services
du Conseil départemental

Pour le Président du Conseil Départemental
et par Délégation,
Le Directeur Général des Services

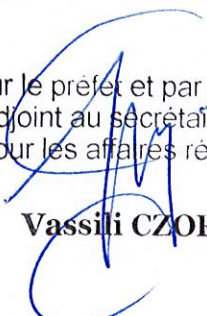

Michel COURTEAUD

directeur
Le ~~directrice~~ directeur général des services
du Conseil régional


Pour la Présidente et par délégation
le Directeur Général des Services

Serge JOSEPH

La secrétaire générale
pour les affaires régionales


Pour le préfet et par délégation
L'adjoint au secrétaire général
pour les affaires régionales

Vassili CZORNY